



VOIE GÉNÉRALE

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Humanités, Littérature et Philosophie

ENSEIGNEMENT

SPECIALITÉ

SUJET ZÉRO N°2 COMMENTÉ

Le texte retenu pour le sujet zéro n°2 est extrait de *Lettre à Antonin Artaud du 8 juin 1924*, Jacques Rivière.

Épreuve écrite

Durée : 4 heures

Objectifs

L'épreuve porte sur les objets d'étude définis dans le programme de l'enseignement de spécialité humanités, littérature et philosophie de la classe terminale (cf. arrêté du 17 juillet 2019 paru au BOEN spécial n° 8 du 25 juillet 2019) :

Dans le cadre de l'épreuve de spécialité de terminale, seul le programme limitatif suivant est évaluable :

Semestre 1

Objet d'étude - La recherche de soi :

- « Les expressions de la sensibilité » ;
- « Les métamorphoses du moi ».

Semestre 2

Objet d'étude - L'humanité en question :

- « Histoire et violence » ;
- « Les limites de l'humain ».

Les notions rencontrées en classe de première (cf. arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019) mais non approfondies en classe terminale, doivent être connues et mobilisables. Elles ne peuvent cependant pas constituer un ressort essentiel du sujet.

Nature

L'épreuve consiste en une épreuve écrite composée de deux questions portant sur un texte relatif à l'un des thèmes du programme. Elle porte sur les notions et contenus, capacités et compétences figurant dans le programme de l'enseignement de spécialité de la classe de terminale.

Chacun de ces deux exercices relève tantôt d'une approche philosophique, tantôt d'une approche littéraire, selon ce qu'indique explicitement l'intitulé du sujet. Leur articulation répond au principe de coopération interdisciplinaire propre à cet enseignement de spécialité. L'ensemble des connaissances acquises est mobilisable à bon escient dans les deux parties de l'examen.

Structure

Le sujet proposé au candidat est composé de deux parties.

Première partie

L'une des questions, intitulée « interprétation littéraire » ou « interprétation philosophique », appelle un développement écrit exposant la compréhension et l'analyse d'un enjeu majeur du texte.

Deuxième partie

La deuxième question, appelée « essai littéraire » ou « essai philosophique », conduit le candidat à rédiger une réponse étayée à une question soulevée par le texte.

Les deux questions donnent lieu à des développements d'ampleur comparable, présentés sur deux copies distinctes avec les questions clairement identifiées, et qui font l'objet de corrections distinctes, l'une par un professeur de lettres, l'autre par un professeur de philosophie, selon l'orientation disciplinaire respective des exercices.

Barème et notation

Chaque question est notée sur 10. La somme des deux notes constitue la note globale unique de l'épreuve.

Note de service n° 2020-026 du 11-2-2020,
publiée au BO spécial n° 2 du 13 février 2020

Sujet

En 1923, Antonin Artaud a expédié des poèmes à La nouvelle revue française. Son directeur, Jacques Rivière, ne souhaite pas les publier, mais s'en explique, et ouvre ainsi une correspondance suivie entre les deux écrivains.

Vous dites « qu'un homme ne se possède que par éclaircies, et même quand il se possède, il ne s'atteint pas tout à fait ». Cet homme, c'est vous ; mais je peux vous dire que c'est moi aussi. Je ne connais rien qui ressemble à vos « tornades », ni à cette « volonté méchante » qui « du dehors attaque l'âme » et ses pouvoirs d'expression. Mais pour être plus générale, moins douloureuse, la sensation que j'ai parfois de mon infériorité à moi-même n'est pas moins nette.

Comme vous j'écarte, pour expliquer les alternatives par lesquelles je passe, le symbole commode de l'inspiration. Il s'agit de quelque chose de plus profond, de plus « substantiel », si j'ose détourner ce mot de son sens, qu'un bon vent qui me viendrait, ou non, du fond de l'esprit ; il s'agit de degrés que je parcours dans ma propre réalité. Non pas volontairement, hélas ! mais de façon purement accidentelle.

Il y a ceci de remarquable que le fait même de mon existence, comme vous le notez pour vous-même, ne fait à aucun moment pour moi l'objet d'un doute sérieux ; il me reste toujours quelque chose de moi, mais c'est bien souvent quelque chose de pauvre, de malhabile, d'infirme et presque de suspect. Je ne perds pas à ces moments toute idée de ma réalité complète ; mais quelquefois tout espoir de la reconquérir jamais. Elle est comme un toit au-dessus de moi qui resterait en l'air par miracle, et jusqu'auquel je ne verrais aucun moyen de me reconstruire.

Mes sentiments, mes idées – les mêmes qu'à l'habitude – passent en moi avec un petit air fantastique ; ils sont tellement affaiblis, tellement hypothétiques qu'ils ont l'air de faire partie d'une pure spéculation philosophique, ils sont encore là, pourtant, mais ils me regardent comme pour me faire admirer leur absence.

Proust a décrit « les intermittences du cœur » ; il faudrait maintenant décrire les intermittences de l'être.

[...] En tout cas, c'est un fait, je crois, que toute une catégorie d'hommes est sujette à ces oscillations du niveau de l'être. Combien de fois, nous plaçant machinalement dans une attitude psychologique familière, n'avons-nous pas découvert brusquement qu'elle nous dépassait, ou plutôt que nous lui étions devenus subrepticement inégaux ! Combien de fois notre personnage le plus habituel ne nous est-il pas apparu tout à coup factice, et même fictif, par l'absence des ressources spirituelles, ou « essentielles », qui devaient l'alimenter ?

Où passe, et d'où revient notre être, que toute la psychologie jusqu'à nos jours a feint de considérer comme une constante ?

Jacques Rivière, *Lettre à Antonin Artaud du 8 juin 1924*

Question d'interprétation littéraire : En quoi la réflexion de Jacques Rivière expose-t-elle les déchirements du Moi ?

Essai philosophique : Parvient-on jamais à être soi-même ?